



Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu
Procès-verbal de la séance régulière du 8 juin 2023

Présences

M. Sébastien Pomerleau, président
Mme Marie-Chantale Lord, vice-présidente
M. Jean Tittley, parent et co-secrétaire
M. Julien Boulanger-Richardson, parent et co-secrétaire

Mme Isabelle Dufour, enseignante
Mme Marie Larose, enseignante
Mme Franceska Roy, substitut au rep. du personnel de soutien

Autres présences

Mme Mélissa Matte, directrice
Mme Mélina Bélanger, rédactrice du procès-verbal

Absences

M. Daniel Oliva, parent
Mme Annie-Claude Lefebvre, orthophoniste
Mme Chantal Paquet, substitut au rep. du service de garde

Ordre du jour

1. OUVERTURE	2
1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE	2
1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 8 JUIN 2023	2
1.3 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 3 MAI 2023	2
2. INTERVENTIONS DU PUBLIC	2
3. AFFAIRES POUR DÉCISION ET DISCUSSION	3
3.1 CONSULTATION DES PARENTS SUR LE PROJET ÉDUCATIF	3
3.2 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES	3
3.3 APPROBATION DES LISTES DE MATÉRIELS SCOLAIRES 2023-2024	3
3.4 RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GARDE 2023-2024	3
4. PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION	6
4.1 COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS LORS DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES 2022-2023	6
4.2 COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES 2022-2023	5
4.3 RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DES ÉLÈVES SUR LA SÉCURITÉ ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE	5
5. RAPPORTS	6
5.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE	6
5.2 RAPPORT DE LA DIRECTION ET DES MEMBRES DU PERSONNEL	6
5.3 RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS	7
5.4 RAPPORT DE L'OPP ET DE LA FONDATION	7
6. AUTRES SUJETS	7
6.1 SUIVI DU PROJET D'AMÉLIORATION DE LA COUR D'ÉCOLE	7
6.2 SUIVI DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF	7
6.3 QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES DU CÉ	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
7. FERMETURE	8
7.1 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE – 28 AOÛT 2023	8
7.2 LEVÉE DE LA SÉANCE	8

1. OUVERTURE

1.1 Ouverture de la séance

Le président, M. Sébastien Pomerleau, ouvre la séance à 19h16.

Il fait un bref retour sur l'activité de reconnaissance des bénévoles qui a précédé la présente séance du conseil d'établissement.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 8 juin 2023

M. Pomerleau procède à la lecture de l'ordre du jour.

Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour.

C.E. 2022-2023-46 Sur proposition de M. Boulanger-Richardson, appuyée par Mme Lord, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

1.3 Adoption et suivi du procès-verbal du 3 mai 2023

M. Pomerleau fait un bref retour sur le procès-verbal du 3 mai dernier. Aucun ajout ou modification n'est demandé.

M. Pomerleau enchaine en faisant un suivi du dernier procès-verbal :

Le 16 mai dernier s'est tenue une conférence pour les parents sur les comportements dérangeants.

Une trentaine de parents y étaient présents, ce qui confirme que la tenue de cette conférence a répondu à un besoin.

C.E. 2022-2023-47 Sur proposition de Mme Dufour, appuyée par M. Tittley, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 3 mai 2023, tel que présenté.

2. INTERVENTIONS DU PUBLIC

M. Renaud Blais, impliqué dans le communautaire depuis une quinzaine d'années et membre du Cercle citoyen au cœur de Sainte-Foy, prend la parole. L'organisme dont il fait partie a pour objectif de répondre aux besoins des citoyens qui ne peuvent pas se faire entendre par les élus. M. Blais souhaite s'adresser aux membres du CÉ concernant le projet de tramway, plus particulièrement par rapport à une intersection qui pose problème dans le quartier, soit l'intersection Avenue de Bourgogne/Chemin des Quatre-Bourgeois. M. Blais note d'emblée les difficultés de transport à Ste-Foy pour les déplacements selon l'axe nord-sud. Il donne comme exemple un déplacement en partance de l'Aquarium du Québec vers la Base Plein Air Sainte-Foy qui n'est pas desservi par le Réseau de Transport de la Capitale (RTC). Bien que M. Blais soit « pour » le projet de tramway, il considère que les plans actuels du projet amplifieront les problèmes liés à la sécurité déjà présents. M. Blais et les autres membres du Cercle citoyen au cœur de Sainte-Foy font actuellement une tournée pour mobiliser le plus de gens possible, sensibilisation débutée depuis novembre dernier. Quand la Ville de Québec sera prête pour l'assemblée d'informations de cet automne, M. Blais souhaite que le plus de gens possible soient présents pour poser des questions

dans l'objectif que le bureau de projet revoit cette intersection. Dès que les dates de ces rencontres seront disponibles, M. Blais les fournira à M. Pomerleau.

M. Pomerleau souligne que le directeur général du CSS des Découvreurs est déjà au courant de cette problématique et qu'il est déjà impliqué dans le dossier.

3. AFFAIRES POUR DÉCISION ET DISCUSSION

3.1 Consultation des parents sur le projet éducatif

Les parents étaient invités à se prononcer sur le projet éducatif lors d'une décision par courriel. Ils doivent entériner la décision.

C.E. 2022-2023-48	Sur proposition de M. Tittley, appuyée par Mme Lord, il est résolu unanimement d'adopter le projet éducatif tel que présenté.
-------------------	---

3.2 Activités éducatives

Les classes de 5^e année iront au centre d'Arcade Carie Factory le 19 juin prochain. Cette sortie sera payée par les profits générés à la Friperie de l'école; donc aucune contribution de la part des parents est nécessaire.

M. Pomerleau questionne l'aspect non-éducatif de la sortie.

Mme Matte précise que c'est la récompense, le résultat du travail fait pour la Friperie (soirée des bulletins, fabrication d'affiches, tri des vêtements, etc.). Ils ont travaillé fort toute l'année et c'est une belle façon de les récompenser.

C.E. 2022-2023-49	Sur proposition de Mme Dufour, appuyée par Mme Larose, il est résolu unanimement d'adopter cette sortie éducative.
-------------------	--

3.3 Approbation des listes de matériels scolaires 2023-2024

M. Boulanger-Richardson demande s'il est possible de combiner le matériel. Par exemple, il peut y avoir une liste de matériel demandé pour l'anglais ainsi qu'une deuxième liste de matériel demandé pour les arts plastiques; cela peut porter à confusion.

M. Pomerleau questionne quant à lui le cartable à anneau format A4. Comme il s'agit d'un modèle français, ce serait à modifier. Aussi, il n'y pas de précision concernant l'épaisseur du cartable souhaité.

M. Boulanger-Richardson remarque également qu'il n'y pas de quantité indiquée pour les crayons.

Mme Matte souligne pour sa part le terme « classeur » à modifier pour « cartable à anneaux ».

C.E. 2022-2023-50	Sur proposition de M. Boulanger-Richardson, appuyée par M. Tittley, il est résolu unanimement d'approuver les listes de matériels scolaires pour l'année 2023-2024.
-------------------	---

3.4 Règles de fonctionnement du service de garde 2023-2024

Le document présenté par Mme Matte est disponible sur le TEAMS du CÉ. Plusieurs explications quant au document sont données concernant les tarifs, les heures de départ, les repas, etc. À noter qu'il y a une nouveauté concernant le retrait de l'élève du service garde en cas de non-fonctionnement.

Aussi, Mme Matte mentionne que la facturation peut être ajustée en fonction de la garde partagée pour être représentative des jours de fréquentation de l'élève chez l'un et l'autre de ses parents lorsque ceux-ci sont séparés.

M. Boulanger-Richardson propose que les deux portes d'entrée soient accessibles puisque les parents doivent reconduire leur enfant jusqu'à la porte d'entrée.

Mme Matte lui répond qu'il y a un enjeu de sécurité. Comme moins d'éducatrices sont présentes à l'intérieur pour accueillir les élèves dans les locaux, une deuxième porte débarrée pourrait engendrer une circulation de gens sans surveillance constante.

M. Boulanger-Richardson mentionne de bien vérifier la liste d'élèves inscrits au service de garde. À titre d'exemple, son fils s'est déjà fait dire qu'il n'était pas sur la liste, alors qu'il est bel et bien inscrit au service de garde.

M. Pomerleau souligne la possibilité d'obtenir un « tarif de dépannage » en cas de besoins occasionnels.

M. Tittley remarque que la pagination est inadéquate; elle doit être ajustée selon la table des matières.

M. Pomerleau fait mention du point « repas ». La formulation « il n'y a pas de four micro-ondes pour réchauffer la nourriture » est à revoir puisqu'elle sous-entend un manque d'ouverture à la possibilité d'avoir accès aux fours micro-ondes éventuellement. En ce sens, M. Tittley propose la formulation suivante: « dans les conditions actuelles, il n'y a pas de four micro-ondes pour chauffer les aliments ».

M. Pomerleau conclut ce point en nommant les différents tarifs; tout a augmenté de 3% compte tenu de la Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux.

C.E. 2022-2023-51	Sur proposition de Mme Lord, appuyée par M. Boulanger-Richardson, il est résolu unanimement d'approuver les règles de fonctionnement du service de garde 2023-2024.
-------------------	---

4. PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION

4.1 Compte-rendu des activités lors des journées pédagogiques 2022-2023

Mme Matte rapporte que pour les journées pédagogiques du mois d'août 2022, en moyenne 30 élèves par jour étaient présents aux activités du service garde.

M. Boulanger-Richardson souligne une erreur dans les titres de colonnes : la colonne « Participants » correspond plutôt au nombre d'élèves inscrits, alors que la colonne « Non-participants » semble davantage correspondre au nombre réel de participants.

Mme Matte enchaîne en mentionnant que le nombre d'élèves ayant participé aux journées pédagogiques de la semaine de relâche ne permet pas de couvrir les frais d'ouverture du service de garde. Elle suggère alors, pour l'an prochain, de s'associer à une autre école pour augmenter le nombre de participants.

M. Tittley remarque une coquille dans le titre du document « Bilan des journées pédagogiques 21-22 » au lieu de « 22-23 ».

M. Boulanger-Richardson suggère, pour l'an prochain, de rendre disponible la liste d'activités sur le site de l'école pour cibler d'avance celles qui intéressent les parents et les jeunes.

Suite à une rapide vérification, M. Tittley confirme que la liste d'activités se trouve déjà sur le site de l'école. Il suggère toutefois d'y apporter une petite description à chacune des activités afin de mieux la connaître. M. Tittley se demande si le tarif d'inscription à ces activités peut représenter un frein pour certaines familles. Mme Matte répond n'avoir eu aucun commentaire en ce sens de la part des parents.

Mme Matte conclut le point en mentionnant que la liste d'activités des journées pédagogiques sera également publiée dans l'Info-Parents.

4.2 Compte-rendu des activités parascolaires 2022-2023

Mme Matte lit le compte-rendu. À noter que 70 élèves ont participé aux activités parascolaires cette année.

Mme Dufour souligne la belle offre variée de cette année.

M. Boulanger-Richardson fait mention d'un intérêt à offrir une continuité pour l'activité « Tam Tam Jam » pour que les élèves progressent.

Concernant le tarif de ces activités, M. Tittley se questionne à savoir s'il représente un frein pour certaines familles. Selon lui, ce n'est pas parce que l'activité affiche « complet » que c'est nécessairement accessible à tous. Mme Matte répond qu'aucun parent n'a émis de commentaire en ce sens.

4.3 Résultats de la consultation des élèves sur la sécurité et la violence à l'école

Mme Matte présente les conclusions suite à la passation du sondage sur le climat scolaire et le bien-être à l'école. Ce qui ressort davantage sont la présence de bousculades et le rejet en lien avec les caractéristiques personnelles des élèves. Mme Matte fait un lien entre ces données et le niveau de compétitivité des petits garçons, notamment au niveau du sport. De façon générale, le sondage permet de constater que les enfants sont bien et que la gestion de conflits est à travailler.

M. Boulanger-Richardson remarque qu'à la question « est-ce que tu t'es déjà fait frapper? » le résultat est plutôt élevé. Mme Matte croit que ces comportements sont probablement arrivés en jouant au soccer puisque les élèves sont très compétitifs.

Comme les lieux identifiés les moins sécuritaires sont la cour d'école et les toilettes, M. Boulanger-Richardson suggère d'être plus vigilant au niveau de la circulation aux toilettes.

Mme Matte soulève un autre enjeu, soit celui du vol d'objets personnels. Elle précise que les vols sont parfois liés à un enjeu affectif où certains élèves viennent y combler certaines carences affectives.

M. Tittley demande qui a fait passer le questionnaire aux élèves. Mme Matte répond qu'il s'agit de Mme Jessy (TES) chez les grands ainsi que Mme Marie-Pier (TES) chez les petits. L'entreprise qui a réalisé le questionnaire et l'analyse des réponses se nomme « Mobilisation CVI ».

M. Tittley enchaine en mentionnant certaines lacunes : les documents ne sont pas clairs, à aucun endroit n'apparaît le nom de l'école St-Mathieu, aucun participant n'aurait répondu à la dernière question, il y a trois pages blanches à la fin du document et il y a des erreurs dans la table des matières.

M. Pomerleau précise que le plan de lutte sera basé sur ces données; le document fourni par l'étude se doit donc d'être fiable. Il se questionne également à savoir si les élèves se sentent acceptés par leurs pairs.

Mme Matte précise que le questionnaire en lien avec le racisme est sorti en mai dernier. Le délai pour le présenter aux élèves étant trop court, il sera soumis aux élèves l'an prochain.

M. Pomerleau poursuit en mentionnant quelques points qui ressortent du questionnaire. Par exemple, l'impolitesse est très fréquente. Aussi, le sondage semble indiquer que 79% des élèves possèdent un appareil électronique. Or, la question posée n'est pas la même que celle inscrite dans le formulaire. Il s'agit plutôt du pourcentage d'élèves ayant accès à un appareil électronique à la maison (tablette, téléphone accessible à la maison, etc.).

Suite à quelques échanges concernant les failles du document, les membres du CÉ constatent qu'il y a eu une erreur de format de page lors de l'impression du document. Cela explique pourquoi certains graphiques sont coupés et qu'on ne voit pas toutes les informations.

M. Pomerleau demande s'il est possible de se comparer aux autres écoles. Mme Matte va demander aux autres écoles lesquelles ont fait cette démarche puisque la passation du questionnaire se faisait sur une base volontaire.

M. Tittley questionne l'accès à des données provinciales, toujours à des fins de comparaison.

Mme Larose précise qu'il n'est pas toujours facile pour un élève de 2^e année de rester concentré et de nuancer les réponses « totalement d'accord » vs « un peu en accord ».

5. RAPPORTS

5.1 Rapport de la présidence

M. Pomerleau mentionne que le gouvernement a déposé le projet de loi 23. En ce qui concerne le CÉ, le projet de loi prévoit, en lien avec les rencontres à distance, qu'au moins une personne doit être présente au lieu indiqué pour permettre la présence d'un public.

Comme il s'agit de la dernière séance du CÉ pour Mme Lord, M. Pomerleau la remercie pour ses sept années de présence au CÉ. Il précise également que M. Oliva ne reviendra pas lui non plus l'an prochain. M. Pomerleau remercie aussi Mme Roy d'avoir accepté le rôle de substitut au représentant du personnel de soutien.

M. Boulanger-Richardson prend la parole et remercie à son tour Mme Matte et M. Pomerleau pour sa première année comme membre du CÉ. Il a aimé son expérience et a trouvé l'ambiance bonne même si certaines décisions se sont avérées plus difficiles.

5.2 Rapport de la direction et des membres du personnel

Mme Matte débute son rapport en faisant un suivi sur l'organisation scolaire. Elle aura le soutien d'une direction adjointe dès le 1^{er} juillet prochain, soit Mme Geneviève Renaud. Ayant déjà travaillé à l'école St-Mathieu dans le passé, Mme Renaud travaille actuellement à l'école des Pionniers et elle a de l'expérience comme enseignante en anglais intensif. Par rapport aux groupes-classes pour 2023-2024, c'est le statu quo au préscolaire, ouverture d'une classe de 1^{re} année, ouverture d'une classe de 4^e année et il y aura deux classes de 6^e année (elles sont déjà à pleine capacité).

Mme Matte précise également que plusieurs inscriptions pour la maternelle 4 ans devront être refusées par manque de places disponibles pour répondre à la très forte demande.

Les membres du CÉ échangent diverses informations et hypothèses relatives à l'organisation scolaire et les aires de desserte pour les années futures.

Mme Matte poursuit en rappelant que la Ville a accepté de financer le projet des silhouettes rigides recto-verso pour la sécurité routière (environ 3500\$). Elle partage aux membres différents modèles de silhouettes proposés par la compagnie « Kalitec ». Le message « Ralentez pour ma sécurité! » apparaîtra sur les silhouettes. Le budget permet d'en acheter deux du type flexible.

Mme Dufour conclut en soulignant le fait que plein de belles activités sont à venir pour la fin d'année scolaire. Par exemple, il y aura une journée « portes ouvertes et vernissage » dans sa classe le 15 juin prochain. Chez Mme Charlotte en 1^{re} année, il y aura une exposition de petits livres (imprimés en couleurs avec le budget d'un projet entrepreneurial). Les livres seront d'ailleurs exposés à la bibliothèque Monique-Corriveau.

5.3 Rapport du représentant au comité de parents

M. Pomerleau mentionne qu'il y a eu, lors de la dernière rencontre, l'élection de trois parents pour le conseil d'administration du centre de services scolaire. Lui-même a été réélu.

Il y a eu des discussions entourant l'entrée progressive à la maternelle et pas mal tout le monde procède de la même façon. Trois écoles ouvriront probablement leur service de garde lors des deux journées hors calendrier précédant les pédagogiques du mois d'août.

M. Boulanger-Richardson questionne la possibilité d'utiliser le surplus du service de garde pour diminuer le coût demandé aux parents lors de ces deux journées hors calendrier (donc non subventionnées). Or, comme ce sont deux années scolaires distinctes, il n'est pas possible d'utiliser les surplus d'une année précédente.

Mme Matte revient sur l'enjeu du personnel; plusieurs seront encore en vacances d'été, le retour de la majorité des éducatrices étant prévu pour le 27 août. Pour l'utilisation du surplus monétaire, Mme Matte mentionne qu'il sera utilisé pour payer deux éducatrices-TES engagées pour superviser des élèves TSA sur l'heure du dîner.

5.4 Rapport de l'OPP et de la fondation

Il reste deux dernières activités de l'OPP, soit le pique-nique annuel du 14 juin prochain ainsi que la danse scolaire du 16 juin prochain (46 élèves ont confirmé leur inscription jusqu'à présent).

M. Boulanger-Richardson demande s'il est possible de faire un rappel aux parents pour ces deux dernières activités.

Mme Lord demande si c'est volontaire que la danse ait lieu lors d'une journée pédagogique.

M. Pomerleau répond que c'était la seule date possible vu la fin de l'année scolaire, bien qu'il soit conscient que ce n'est pas l'idéal.

Pas de rapport de la fondation.

6. AUTRES SUJETS

6.1 Suivi du projet d'amélioration de la cour d'école

Mme Matte indique aux membres qu'elle n'a pas encore reçu de réponse. Le CSS lui avait mentionné qu'elle aurait une réponse en juin. Comme le ministère a reçu beaucoup de demandes, c'est possible que le processus soit plus long que prévu.

Mme Matte mentionne la possibilité de planter des arbres prochainement; à voir avec les membres du CPEE.

6.2 Suivi de l'élaboration du projet éducatif

Mme Matte mentionne que le formulaire a été envoyé aux parents avec les modifications apportées. Elle se montre satisfaite du taux de réponse des parents jusqu'à maintenant. Mme Matte fait un retour sur certains résultats obtenus : 64 parents sur les 102 ayant répondu au formulaire ne connaissent pas le projet éducatif de l'école et les courriels personnalisés des enseignants représentent le mode de communication le plus apprécié de la part des parents. Ceux-ci ont jusqu'au 16 juin prochain pour répondre au questionnaire.

M. Boulanger-Richardson suggère de faire un rappel pour remplir le questionnaire en même temps que le rappel des activités de l'OPP (pique-nique et danse).

M. Tittley questionne la suite des choses par rapport à ce questionnaire.

Mme Matte répond qu'en septembre prochain, il y aura une présentation des résultats et une analyse des données avec le comité du projet éducatif.

Mme Matte conclut ce point en présentant aux membres un petit feuillet à remettre aux gens au pique-nique afin de les informer sur les différentes possibilités d'implication parentale (fondation, OPP, etc.).

6.3 Questions et demandes des membres du CÉ

M. Boulanger-Richardson questionne la possibilité de faire une petite tournée pour s'assurer de ramasser tous les effets personnels lorsque les groupes du service de garde sortent à l'extérieur en fin de journée.

7. FERMETURE

7.1 Date de la prochaine rencontre

La date de la prochaine rencontre est prévue lundi le 28 août 2023.

7.2 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Sébastien Pomerleau
Président du conseil d'établissement

Mélissa Matte
Directrice